

## **Votre enfant est collégien**

### **Dossier de demande de bourse au lycée (année scolaire 2016 / 2017)**

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une bourse au lycée (année scolaire 2016/2017), vous devrez retirer un dossier de demande de bourse auprès de l'intendance du collège. Ce dossier dûment rempli devra être retourné au collège accompagné des pièces demandées :

**IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 9 JUIN 2016 pour une réponse avant la fin de l'année scolaire**

Un accusé de réception vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. Vous devrez le conserver, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par la DSDEN de l'Eure en cas de contestation.

**IMPORTANT :**

Ces démarches sont indispensables pour que votre enfant puisse bénéficier d'une bourse de lycée à la rentrée 2016 même s'il est déjà boursier en collège.

## LA BOURSE DE LYCÉE 2016-2017

**C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !**

La demande de bourse de lycée est simplifiée pour les parents en 2016.



LYCÉE

**SIMULATEUR DE BOURSE**

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

- ▶ Je sais tout de suite si mon enfant a **droit à une bourse**
- ▶ Je connais le **montant** de la bourse

**CONTINUITÉ COLLÈGE-LYCÉE**

- ▶ Mon enfant a une bourse de collège. À situation familiale égale il aura également une bourse de lycée, car les barèmes sont harmonisés

**COLLÈGE & LYCÉE**

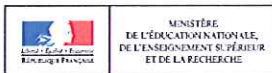


**FORMULAIRE SIMPLIFIÉ**

Je fais plus facilement ma demande avec seulement **deux critères** à fournir :

- ▶ nombre d'enfants à charge
- ▶ revenu fiscal

- Je me procure le formulaire de demande de bourse nationale de lycée auprès du principal du collège ou du proviseur du lycée de mon enfant, ou bien sur le site internet du ministère : [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)
- Je peux me faire aider par l'établissement pour remplir le formulaire
- Je le dépose au secrétariat de l'établissement avant le **30 juin 2016**



AVRIL 2016

## LA BOURSE DE LYCÉE 2016-2017

**C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !**

La demande de bourse de lycée est simplifiée pour les parents en 2016.



LYCÉE

**SIMULATEUR DE BOURSE**

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

- ▶ Je sais tout de suite si mon enfant a **droit à une bourse**
- ▶ Je connais le **montant** de la bourse

**CONTINUITÉ COLLÈGE-LYCÉE**

- ▶ Mon enfant a une bourse de collège. À situation familiale égale il aura également une bourse de lycée, car les barèmes sont harmonisés

**COLLÈGE & LYCÉE**



**FORMULAIRE SIMPLIFIÉ**

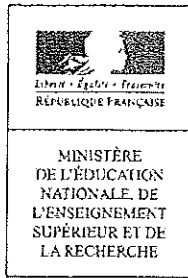
Je fais plus facilement ma demande avec seulement **deux critères** à fournir :

- ▶ nombre d'enfants à charge
- ▶ revenu fiscal

- Je me procure le formulaire de demande de bourse nationale de lycée auprès du principal du collège ou du proviseur du lycée de mon enfant, ou bien sur le site internet du ministère : [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)
- Je peux me faire aider par l'établissement pour remplir le formulaire
- Je le dépose au secrétariat de l'établissement avant le **30 juin 2016**



AVRIL 2016



Nous sommes là pour vous aider



N° 51593#04

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2016-2017

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2015 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2014 à ne pas dépasser	17 678 €	19 037 €	21 756 €	25 156 €	28 556 €	32 636 €	36 715 €	40 795 €

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne